

Délibération du Conseil Municipal

D.2024-014

Commune de LAUZERTE

ACTE : 5.3.3

L'an deux mille vingt-quatre et le 20 Mars à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, MAZILLE.
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME LARONDEA M. BERTHAUX

Excusé(e)s / Absent(e)s : MMES BOURCIER ET NEGRE ; MRS BADOE ET BAÏADA

Secrétaire : FERNAND ZULIAN

Date de la convocation : 14/03/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 10

❖ **OBJET : REMPLACEMENT DE HUGUES GERVAIS DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite à la démission de Monsieur Hugues GERVAIS en date du 25/10/2023, il convient de le remplacer dans les différentes commissions :

- Commission Paritaire du Marché
- Commission communale Agriculture et Monde Rural
- Commission Voirie de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy
- Commission Agriculture et circuit court de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy

Monsieur le Maire fait appel à candidature et procède à l'élection.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** : de valider les candidatures :
 - A la Commission Paritaire du Marché
 - De : Frédéric BERTHAUX
 - A la Commission communale Agriculture et Monde Rural
 - De : Fernand ZULIAN
 - A la Commission Voirie de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy
 - De : Jean-Franck PIERASCO
 - Commission Agriculture et circuit court de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy
 - De : Fernand ZULIAN
- **PROCLAME ELU** : en remplacement de M. GERVAIS :
 - A la Commission Paritaire du Marché
 - Frédéric BERTHAUX
 - A la Commission communale Agriculture et Monde Rural
 - Fernand ZULIAN

AR Prefecture

082-218200947-20240320-D2024_014-DE
Reçu le 26/03/2024

- A la Commission Voirie de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy
- Jean-Franck PIERASCO
 - Commission Agriculture et circuit court de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy
- Fernand ZULIAN

- **CHARGE :** Monsieur le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder à toutes les démarches et formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING